

ANNECY, LE LUNDI 23 FEVRIER 2026

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 23 février, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente. Voici une sélection des délibérations votées.

▪ Action sociale et solidarité territoriale

- **600 000 €** dans le cadre de l'extension et de la réhabilitation de l'EHPAD Salève-Glières, afin d'améliorer les conditions d'accueil des résidents.
- **2 643 414 €** attribués au projet de restructuration et d'extension de l'EHPAD Saint-François de Sales, porté par Halpades, permettant d'atteindre à terme une capacité d'accueil de 100 places.
- **5 000 000 €** au Centre Arthur Lavy dans le cadre de la reconstruction de sa Maison d'Accueil Spécialisé (MAS), afin de répondre aux besoins d'accompagnement des personnes accueillies en situation de handicap lourd.
- **300 000 €** à la Commune de Scionzier pour la création d'un parc public en remplacement de deux friches industrielles, situées à proximité du centre-ville.

▪ Environnement et agriculture

- **230 094 €** alloués au Syndicat d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) pour la réalisation des projets de renaturation du ruisseau de chez Fournier à Saint-Cergues et de restauration piscicole du Foron du Reposoir.
- **100 000 €** attribués au GAEC Le Pré Jourdan pour compenser les pertes d'exploitation liées à la reconstitution du troupeau en 2022, à la suite du sinistre sanitaire causé par la brucellose.
- **1 793 664 €** répartis entre plusieurs organisations professionnelles agricoles afin de soutenir leurs programmes d'actions 2026 ainsi que leurs projets d'équipement.
- **260 000 €** aux communes de Sallanches et Neydens pour la création de locaux destinés aux associations locales de chasse.
- **279 662 €** attribués à l'Association Foncière Pastorale (AFP) du Mont-Salève pour la réalisation de travaux visant à sécuriser l'alimentation en

eau d'abreuvement de l'alpage des Convers, afin de garantir la pérennité de son exploitation.

- **520 000 €** pour la réalisation de travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement et de l'alimentation électrique du refuge et de l'alpage de Praz d'Zeures à Serraval, ainsi que pour la réfection de la piste d'accès à l'alpage.

- **149 646 €** destinés à la Commune de Mégevette et à 5 Associations Foncières Pastorales pour des interventions en faveur de la qualité des espaces pastoraux, notamment l'amélioration de l'accès à la ressource en eau et potabilisation, des travaux de voirie pastorale, la réhabilitation de chalets d'alpage ainsi que de la conservation et l'amélioration des bâtiments d'alpage.

- **270 280 €** au titre du fonctionnement de la Société d'Economie Alpêtre (SEA) de Haute-Savoie.

- **497 363 €** dans le cadre du projet de requalification globale du site des llettes, porté par la Commune de Sallanches et visant à restructurer les usages et à améliorer la mobilité.

▪ **Route**

- **780 000 €** à la Communauté de Communes du Genevois dont **494 058 €** pour les travaux de la ViaRhôna Sud Léman ainsi que **285 942 €** au titre de la Véloroute Voie Verte.

▪ **Tourisme**

- **85 364 €** attribués à la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne pour la création d'une via-ferrata au Mont-Saxonnex.

- **494 960 €** répartis entre 4 associations œuvrant pour la promotion et le développement du tourisme en Haute-Savoie.

▪ **Sport**

- **707 000 €** à 13 associations sportives haut-savoyardes dans le cadre du dispositif « Clubs de haut niveau », pour contribuer au financement des frais de fonctionnement de leurs équipes premières.

- **30 000 €** à l'association Sport dans la Ville pour la construction d'un centre sportif à Annemasse, **180 400 €** au club Annecy Tennis et au Cran Tennis club pour la rénovation et la réhabilitation de plusieurs courts de tennis et de padel ainsi que **46 047 €** à la Commune de Sallanches pour la construction de deux terrains de padel.

- Dans le cadre de la Coupe du Monde de VTT UCI 2026, **273 381 €** sont attribués à la Commune de Morillon pour l'organisation des épreuves d'Enduro qui se dérouleront du 14 au 16 août 2026, ainsi que **308 472 €** à l'Office de Tourisme des Gets pour l'organisation des épreuves de Descente individuelle, de course de pleine nature en boucle et de course de pleine nature format court, qui se tiendront du 21 au 23 août 2026.

- A l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030, et en vue des épreuves de biathlon et de ski de fond qui se tiendront sur le territoire des Aravis, le Conseil départemental s'engage à hauteur de **18 M €** en investissement auprès des collectivités locales pour le financement des ouvrages nécessaires au bon déroulement des épreuves.

Ce financement comprend notamment 790 000 € pour la construction du village des athlètes et des aménagements connexes à Saint-Jean-de-Sixt, 8,3 M€ destinés aux travaux d'aménagement du site de compétition de ski de fond à La Clusaz et 5,8 M€ alloués aux aménagements du site de compétition de biathlon au Le Grand-Bornand.

En complément, **10 M €** sont consacrés à la sécurisation des routes face aux risques naturels, afin de traiter 4,4 km sur l'accès au Grand-Bornand depuis Bonneville par la RD 12 et 2,2 km sur l'accès à La Clusaz depuis Annecy par la RD 16 et la RD 909.

▪ **Education**

- **429 350 €** aux collèges publics de Haute-Savoie pour contribuer à l'acquisition d'équipements de protection individuelle pour les agents, aux frais d'entretien et de réparation, ainsi qu'au fonctionnement des classes ULIS et SEGPA.

▪ **Culture**

- **54 910 €** attribués à 25 organismes et associations, dans le cadre du dispositif culture et handicap, permettant de soutenir financièrement la réalisation de séances de pratique artistique dans des établissements et services œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et de grande dépendance.

- **3 253 800 €** au bénéfice de 158 acteurs, associations et collectivités qui contribuent à l'activité artistique du territoire. Ces financements concernent les centres culturels, les festivals, le cinéma, les compagnies artistiques, le patrimoine et l'archéologie, l'art contemporain ainsi que les expositions.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)